Bibliothèque municipale de Nantes

B.m

Mode d'emploi

Ville de Nantes

B.m du lundi au samedi...

Bibliothèque municipale de Nantes

la Bibliothèque municipale répond à vos attentes en matière de distraction et d'information, vos recherches d'ordre professionnel, culturel, scolaire ou universitaire. L'offre documentaire comporte, en consultation comme en prêt, livres, disques, films, revues...

6 jours sur 7

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE C'EST :

- 4 médiathèques, 4 bibliothèques de quartier,
- 157 professionnels à votre disposition,
- un portail consultable en ligne sur **bm.nantes.fr**,
- 1 600 000 documents prêtés chaque année à 46 500 adhérents,
- 400 000 documents en libre accès, 284 000 documents patrimoniaux,
- 204 000 documents en accès indirect,
- 1 400 abonnements à des revues,
- un centre d'information sur la littérature de jeunesse,
- un centre d'études consacré à Jules Verne.

L'ensemble du réseau de la Bibliothèque municipale est accessible aux personnes handicapées. Un règlement intérieur définit les usages et règles de fonctionnement à l'intérieur des établissements de la Bibliothèque.

bm.nantes.fr

B.m Bibliothèque municipale de Nantes

LIEUX ET HORAIRES

Carte du réseau p. 4
Bibliothèques et médiathèques p. 5/7
Horaires d'été p. 7
Collections et services p. 8
Services spécialisés p. 9

CHERCHER / TROUVER p. 10/11

À distance
Collections et classements
Dossier lecteur
Films
Journaux et magazines
Patrimoine
Reproduction et utilisation de documents

EMPRUNTER p. 12/13

Abonnement
Automates de prêt
Bibliothèques associées
Boîtes de retour
Entretien des documents
Pénalités et amendes
Perte de la carte
Prolongation de prêt
Réservations
Retour des documents

CONSULTER / ÉCOUTER p. 14

Accès et consultation
Écoute des disques
Internet
Visionnage des films

RENDEZ-VOUS p. 15

L'Agenda

8 Bibliothèques & médiathèques

B.m Le réseau

///// Breil-Malville

37 bis avenue des Plantes
02 40 76 06 56
breil.bibliotheque@mairie-nantes.fr

Tram ligne 3 : arrêt Longchamp
Bus 25 : arrêt Grand Bois ou Courteline

MARDI : 13h30-19h
MERCREDI : 10h-12h/13h30-18h
JEUDI : 13h30-18h
VENDREDI : 13h30-18h
SAMEDI : 10h-12h/13h30-17h

///// Chantenay

8 rue de la Constitution
02 40 46 26 96
chantenay.bibliotheque@mairie-nantes.fr

Tram ligne 1 : arrêt Égalité
Bus 11 - 70 : arrêt Mairie de Chantenay

MARDI : 13h30-18h
MERCREDI : 10h-12h/13h30-18h
JEUDI : 13h30-18h
VENDREDI : 13h30-19h
SAMEDI : 10h-12h/13h30-17h

///// Halvêque

23 rue Léon Serpollet
02 40 50 62 64
halveque.bibliotheque@mairie-nantes.fr

Tram ligne 1 : arrêt Halvêque
Bus 77 : arrêt Malraux

MARDI : 13h30-19h
MERCREDI : 10h-12h/13h30-18h
JEUDI : 13h30-18h
VENDREDI : 13h30-18h
SAMEDI : 10h-12h/13h30-17h

///// Manufacture

6 cour Jules Durand
02 40 41 95 65
manufacture.bibliotheque@mairie-nantes.fr

Tram ligne 1 et Bus 12 :
arrêt Manufacture ou Moutonnerie

MARDI : 13h30-18h
MERCREDI : 10h-12h/13h30-18h
JEUDI : 13h30-18h
VENDREDI : 13h30-19h
SAMEDI : 10h-12h/13h30-17h

///// Médiathèque Lisa Bresner

23 boulevard Émile Romanet
02 40 41 54 00
bm-mlb@mairie-nantes.fr

Tram ligne 1 : arrêt Jamet

MARDI : 13h30-18h
MERCREDI : 10h-18h
JEUDI : 13h30-18h
VENDREDI : 13h30-19h
SAMEDI : 10h-17h

Accueil spécifique du public adolescent.

///// Médiathèque Luce Courville

1 rue Eugène Thomas
02 40 41 53 50
bm-mlc@mairie-nantes.fr

Tram ligne 2 et Bus C2 - 96 :
arrêt Chêne des Anglais

MARDI : 13h30-18h
MERCREDI : 10h-18h
JEUDI : 13h30-18h
VENDREDI : 13h30-19h
SAMEDI : 10h-17h

///// Médiathèque Floresca Guépin

15 rue de la Haluchère
02 40 93 41 60
bm-mfg@mairie-nantes.fr

Tram ligne 1 : arrêt Souillarderie
Bus C7 : arrêt Cousteau

MARDI : 13h30-19h
MERCREDI : 10h-18h
JEUDI : 13h30-18h
VENDREDI : 13h30-18h
SAMEDI : 10h-17h

///// Médiathèque Jacques Demy

24 quai de la Fosse
02 40 41 95 95
bm@mairie-nantes.fr

Tram ligne 1 : arrêt Médiathèque

LUNDI : 12h-19h
MARDI : 12h-19h
MERCREDI : 10h-19h
JEUDI : 12h-19h
VENDREDI : 12h-19h
SAMEDI : 10h-18h

///// **En période scolaire, les espaces Jeunesse ouvrent à 16h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

///// **Horaires : du 15/07 au 31/08**

été

Médiathèque Jacques Demy

MARDI : 14h-19h
MERCREDI : 11h-16h
JEUDI : 14h-19h
VENDREDI : 11h-16h
SAMEDI : 14h-18h

Bibliothèques et médiathèques de quartier

MARDI : 13h-17h
MERCREDI : 13h-17h
JEUDI : 10h-14h
VENDREDI : 13h-17h
SAMEDI : 11h-15h

B.m Collections & services

	/// Bibliothèque du BREIL-MALVILLE	/// Bibliothèque de CHANTENAY	/// Bibliothèque de la HALVÈQUE	/// Bibliothèque de la MANUFACTURE	/// Médiathèque LISA BRESNER	/// Médiathèque LUCE COURVILLE	/// Médiathèque FLORESCA GUEPIN	/// Médiathèque JACQUES DEMY
COLLECTIONS								
Livres adultes	•	•	•	•	•	•	•	•
Livres jeunesse	•	•	•	•	•	•	•	•
Revues adultes	•	•	•	•	•	•	•	•
Revues jeunesse	•	•	•	•	•	•	•	•
Revues en ligne	•	•	•	•	•	•	•	•
CD				•		•	•	•
CD lus	•	•	•	•	•	•	•	•
Livres en gros caractères	•	•	•	•	•	•	•	•
Partitions						•	•	•
DVD	•	•	•	•	•	•	•	•
Méthodes de langue	•	•	•	•	•	•	•	•
Encyclopédies en ligne	•	•	•	•	•	•	•	•
Estampes Photographies								•
Fonds patrimoniaux								•
SERVICES								
Accès Internet	•	•	•	•	•	•	•	•
Impression	•	•	•	•	•	•	•	•
Photocopieurs	•	•	•	•	•	•	•	•
Matériel de lecture pour déficients visuels							•	
Automates de prêt		•			•	•	•	
Boîtes de retour					•	•	•	•

B.m Services spécialisés

///// Prêts aux collectivités

La Bibliothèque municipale propose son offre de services aux collectivités nantaises (bibliothèques associatives, comités d'entreprise, multi-accueils, maisons de retraite, centres de loisirs...) dans chacun de ses quatre secteurs géographiques : Centre, Est, Nord et Ouest. Pour tout renseignement, les collectivités concernées sont invitées à se rapprocher des médiathèques référentes : Jacques Demy (Centre), Floresca Guépin (Est), Luce Courville (Nord), Lisa Bresner (Ouest).

SUR RENDEZ-VOUS

///// Établissements scolaires

- Les bibliothèques et centres de documentation (BCD) des écoles nantaises bénéficient de dépôts de livres régulièrement renouvelés. Des sélections de documents à l'occasion de tout projet d'école autour de la littérature sont également proposées.
(renseignements au 02 40 41 42 41)
- L'ensemble des médiathèques et bibliothèques accueillent les classes du cycle 1 au lycée, pour une visite ponctuelle ou un travail thématique sur l'année. Les classes viennent sur rendez-vous établis au début de l'année scolaire.
- En lien avec les programmes scolaires, des actions spécifiques peuvent être développées permettant de sensibiliser les jeunes publics à la connaissance des ressources patrimoniales, littéraires et documentaires qui font partie des collections. (renseignements au 02 40 41 42 98)

///// Accueil des groupes

Dans chacune des bibliothèques et médiathèques, les groupes (petite enfance, centres de loisirs, adultes, associations...) sont accueillis pour des visites des espaces publics, expositions, projets thématiques...

SUR RENDEZ-VOUS

///// Le Centre Bermond-Boquié

Médiathèque Jacques Demy
24 quai de la Fosse
bm.cbb@mairie-nantes.fr

Le Centre Bermond-Boquié de recherche et d'information sur l'édition francophone pour la jeunesse est ouvert aux étudiants et chercheurs et à tous les adultes médiateurs entre l'enfant et le livre.

PERMANENCES : MARDI 14h-19h, LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET VACANCES SCOLAIRES SUR RENDEZ-VOUS. (02 40 41 42 54)

///// Le Centre d'études verniennes

Médiathèque Jacques Demy
24 quai de la Fosse
02 40 41 42 33
musee-julesverne@mairie-nantes.fr

Le Centre d'études verniennes rassemble plusieurs milliers de documents sur la vie et l'œuvre de Jules Verne : manuscrits, livres, brochures, périodiques, documents graphiques et sonores. Une exposition permanente des collections, régulièrement renouvelée, est présentée au Musée Jules Verne (julesverne.nantes.fr).
Les collections numérisées sont accessibles sur le site de la bibliothèque.

CONSULTATION SUR PLACE SUR RENDEZ-VOUS.

B.m Chercher / Trouver

Le catalogue de la Bibliothèque municipale de Nantes est consultable sur bm.nantes.fr. Il décrit et localise l'ensemble des documents de la Bibliothèque. Vous pouvez y accéder à distance ou dans chaque bibliothèque. Un accès spécifique est proposé pour les enfants.

///// À distance

À partir du site de la Bibliothèque municipale, il est possible :
- d'accéder au catalogue des collections,
- de consulter votre compte lecteur,
- de réserver vos documents,
- de prolonger vos prêts,
- de consulter les collections numérisées de la Bibliothèque municipale,
- d'accéder aux ressources en ligne : bibliothèque de livres électroniques, autoformation, écoute de musique, vidéo à la demande,
- de nous contacter par messagerie,
- de télécharger des documents pédagogiques.

///// Collections et classements

L'ensemble des documents de la Bibliothèque municipale constitue une collection généraliste et encyclopédique.

S'y ajoutent des collections spécifiques : collections numérisées, fonds particuliers (fonds Colette, fonds Labouchere…) et collections adaptées (ouvrages tactiles…).

Les collections en libre accès sont organisées suivant :
- un classement alphabétique pour la fiction,
- un classement thématique pour les ouvrages documentaires,
- un classement par genre pour la musique.

Les collections patrimoniales et d'étude sont stockées dans des réserves : les documents qui y sont conservés ont le statut "en magasin".

/////Dossier lecteur

Sur **bm.nantes.fr** (à distance ou dans les bibliothèques) vous pouvez accéder à votre dossier lecteur en cliquant sur "identifiez-vous". Cela vous permet de vérifier quels documents vous avez empruntés, d'effectuer des réservations ou des prolongations de documents.

Les codes d'accès sont : le code barre de votre carte d'adhérent et le mot de passe (par défaut : votre date de naissance sur 8 caractères, ex. : 24021980).

Collections

///// Films

Conformément à la législation sur la propriété littéraire et artistique, seuls les films dont les producteurs ont autorisé le prêt ou la consultation peuvent être acquis par la Bibliothèque municipale.

///// Journaux et magazines

Vous trouverez dans chaque établissement une offre de journaux et de magazines. Ils sont empruntables dans tous les établissements sauf à l'espace adultes de la médiathèque Jacques Demy. Des revues françaises et étrangères sont accessibles en ligne dans les différents établissements du réseau.

///// Patrimoine

Le fonds patrimonial est consultable en salle d'histoire locale de la médiathèque Jacques Demy. Les documents précieux (fonds particuliers, ouvrages de la réserve et documents graphiques) sont consultables les mardis et vendredis de 13h à 18h30 ou sur rendez-vous.

///// Reproduction et utilisation de documents

Les reproductions de documents de la Bibliothèque municipale sont soumises à la législation sur la propriété littéraire et artistique.

Les documents audiovisuels empruntés sont réservés à une utilisation dans le cadre familial et privé et ne peuvent être ni copiés, ni gravés. Aucune diffusion publique à partir de ces documents n'est autorisée.

B.m Emprunter

Pour emprunter des documents, vous devez vous inscrire.
Modalités et conditions dans chaque établissement et sur bm.nantes.fr.

///// Abonnement

Lors de votre abonnement, une carte vous est délivrée. Elle permet d'emprunter des documents dans tous les établissements du réseau.
Cette carte est personnelle : vous êtes responsable des documents qui y sont enregistrés.
La durée de prêt est de 4 semaines, et de 6 semaines en juillet et en août.

///// Automates de prêt

Dans différents points du réseau (bibliothèque de Chantenay, médiathèques Lisa Bresner, Luce Courville et Floresca Guépin), des automates vous permettent d'enregistrer vous-même vos prêts ou vos retours.

///// Bibliothèques associées

Votre abonnement vous permet également d'emprunter des documents à la bibliothèque musicale du Conservatoire de Nantes et à la bibliothèque de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole.

///// Boîtes de retour

Des boîtes de retour sont installées à l'entrée des médiathèques.
Vous pouvez y déposer vos documents en dehors des horaires d'ouverture.

///// Entretien des documents

Après avoir été enregistrés dans le catalogue, les documents sont couverts, consolidés, équipés, avant d'être mis à disposition du public. Cela permet de prolonger leur durée de vie. Il vous est demandé d'en prendre soin et de signaler quand un document est détérioré.
Ne réparez pas les documents vous-même, nous avons du matériel et la pratique professionnelle pour le faire.

///// Pénalités et amendes

À l'expiration des quatre semaines de prêt, la non-restitution d'un document entraîne automatiquement une suspension du droit au prêt. Si le retard se prolonge, le dossier est transmis à la Trésorerie municipale qui engage une procédure de remboursement du prix des documents non restitués, majoré d'une amende de 7€.

///// Perte de la carte

La perte de la carte doit être immédiatement signalée afin d'éviter un emploi illicite.
Son remplacement vous coûtera 3€.

Abonnement

///// Prolongation de prêt

Il est possible de prolonger la durée de prêt d'un document une seule fois, à condition qu'il ne soit ni en retard, ni réservé.
Vous pouvez effectuer le renouvellement vous-même en ligne, ou venir à la bibliothèque avec le document.

///// Réservations

Vous pouvez réserver tous les types de documents (livres, CD, DVD) qui sont déjà empruntés par un autre usager ou qui ont le statut "en équipement", "en catalogage" ou "en transit", sauf les documents exclus du prêt.
Vous pouvez vous adresser aux bibliothécaires ou faire votre réservation en ligne.
Un courrier ou un courriel vous prévient de la disponibilité du document. Le retrait du document réservé devra se faire dans la bibliothèque d'origine du document.
Vous pouvez réserver 3 documents maximum.

///// Retour des documents

Le retour des documents empruntés peut se faire dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, quel que soit le support (CD, DVD, livres, revues).

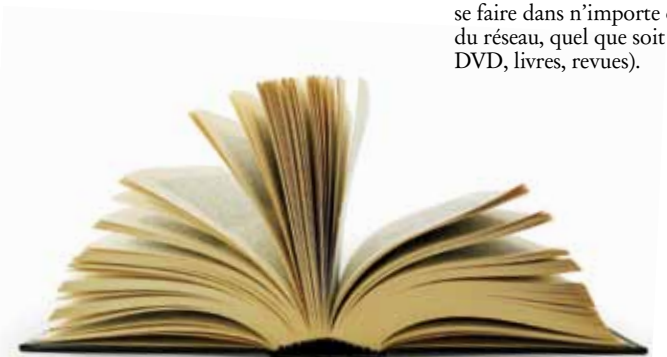

B.m Consulter / Écouter

///// Accès et consultation

L'accès aux bibliothèques et la consultation des documents sont libres et gratuits.
Une pièce d'identité est demandée pour la consultation des ouvrages "en magasin" de la médiathèque Jacques Demy.

///// Écoute des disques

Dans tous les établissements possédant un fonds musique, un matériel d'écoute sur place est mis à votre disposition.
Toute écoute sur place doit se faire sur le matériel de la Bibliothèque municipale.

///// Internet

Des postes Internet et des stations d'impression sont en libre accès dans tous les établissements du réseau. Ils sont utilisables par sessions de 2h sur présentation de la carte d'adhérent ou d'une pièce d'identité donnant lieu à l'établissement gratuit d'une carte Internet.
Les mineurs inscrits avec l'autorisation de leurs parents peuvent y accéder dans les espaces Jeunesse.

///// Visionnage des films

Certains films, dont la Bibliothèque a acquis les droits de consultation, peuvent être regardés sur place.
Adressez-vous aux postes de renseignements.

Musique

B.m Les rendez-vous…

Clubs de lecteurs, conférences, débats, expositions, heure du conte, projections, soirées musicales, ateliers, visites et présentations des collections… sont régulièrement proposés par la Bibliothèque municipale.

///// *L'Agenda*

L'Agenda de la Bibliothèque municipale présente 4 fois par an le programme de ces rendez-vous.
Il est disponible dans tous les établissements du réseau et largement diffusé.

Il est accessible dans sa version numérique sur **bm.nantes.fr** dans la rubrique "Événements et animations". Un moteur de recherche vous permet de faire des sélections par date, lieu, type d'animation ou public concerné.

AGENCELOOM.COM Adapation : vu par... - Décembre 2013 - Photographies : Bibliothèque municipale de Nantes - F. Pellois, L. Cholet, Shutterstock, R. Giangrande, DR.